



**INFORMATIQUE
AUTOMATISME
RÉALITÉ VIRTUELLE**

**QUALITÉ
FIABILITÉ
INNOVATION**

**BÂTIMENT
SÉCURITÉ
EXPOÏTATION**

**SANTÉ
BIO-PRODUITS
GÉNIE BIOLOGIQUE**

Riche de son histoire, de la capacité à innover et à inventer, l'Istia, École d'Ingénieur.e.s de l'Université d'Angers, forme des ingénieurs pour **les industries, les services, le bâtiment** et **la santé**.

Dès la première année de formation, une étroite collaboration avec le monde professionnel est mise en place :

- + de 300 intervenants professionnels
- un forum des métiers annuel avec la présence des étudiants de l'Istia est près de 80 entreprises
- des simulations d'entretiens effectuées par des recruteurs

- une entreprise marraine pour chaque promotion (Terrena, Dorel, Scalian, Telmma, ...)
- des projets en entreprises
- 12 mois de stage sur l'ensemble du cursus de formation

L'Istia oriente ses actions autour des 4 valeurs principales suivantes :

- l'école **ouverte et citoyenne**
- l'école **créatrice de valeurs**
- l'école **tournée vers l'international**
- l'école **métier**

12
mois de stage
sur les 3
années du cycle
ingénieur

10
offres de stage
en moyenne par
étudiant
et par an

96 %
des étudiants
satisfaits ou
très satisfaits
de leur stage

97 %
des entreprises
satisfaites ou
très satisfaites
des étudiants
en stage

+ 4500
diplômés

NOS FORMATIONS

Deux ans de cycle préparatoire

- Cycle préparatoire intégré |||
- Cycle préparatoire intégré STI2D iUT |||
- Cycle préparatoire intégré bio |
- Pass-med |

Trois ans de cycle ingénieur

- Systèmes Automatisés & Génie Informatique ■
- Qualité, innovation, Fiabilité ■
- Bâtiments & Sécurité ■
- Génie Biologique & Santé ■

TAXE D'APPRENTISSAGE 2019

PROMESSE DE VERSEMENT

www.istia.univ-angers.fr/fr/entreprises/taxe-apprentissage.html

Identification de votre entreprise

Nom de l'entreprise :

Adresse :

.....

.....

Code APE/NAF :

N° SIRET :

Personne en charge de la Taxe d'Apprentissage

Nom & Prénom :

Fonction :

Tél. :

Mail :

Modalité de versement

Versement par le biais d'un organisme collecteur

Nom de votre organisme :

.....

Adresse :

.....

.....

Tel. :

Montant versé à L'istia au titre du quota pour 2019

Catégorie B :

Versement en nature :
(matériel informatique ou pédagogique)

A quel titre versez-vous la Taxe d'Apprentissage ?

Accueil de stagiaires

Intervenant dans nos formations

Anciens étudiants de l'école

Fournisseur

Autre :

La Taxe d'Apprentissage pour l'istia

ENTREPRISE Votre masse salariale 2018	HORS QUOTA (ou barème) 23 %
TA BRUTE 0.68 % de la masse salariale	ISTIA École d'ingénieur.e.s de l'UA
CSA 250 salariés et + de 0.05 à 0.4 %	35 % Catégorie B (bac +3/4/5)

Modalité de Versement

1.

Consultez la liste des OCTA sur www.travail.gouv.fr
Prenez contact avec l'OCTA de votre choix (CCI, PME, AGEFA, ...)

2.

Mentionnez sur le bordereau :
1. Notre nom : **istia, École d'ingénieurs de l'Université d'Angers**
2. Notre N° UAI : **0492226D**
3. La **catégorie B**

3.

Adressez les éléments de paiement à votre organisme collecteur au plus tard le **28.02.2019**.
Votre OCTA reverse à l'istia le montant de votre Taxe d'Apprentissage par la suite.

4.

A renvoyer au service financier
- par fax : **02 44 68 75 01**
- par mail : **ree.istia@univ-angers.fr**
- par courrier : **istia, École d'ingénieurs de l'Université d'Angers, 62 avenue Notre Dame du Lac, 49 000 ANGERS**

CONTACTER L'ISTIA

62 avenue Notre Dame du Lac | 49 000 ANGERS
Tel. 02 44 68 75 00 | Fax. 02 44 68 75 01
ree.istia@univ-angers.fr



ÉCOLE D'INGÉNIEURS
UNIVERSITÉ D'ANGERS